Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 074-217400704-20261013-D2026_88-DE

Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie

D 2026 - 88

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	17
Conseillers votants :	21
Dont quatre pouvoirs	

Date de la convocation du conseil municipal : 06 octobre 2026

OBJET : PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2025 SUR LE TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le treize octobre, le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jérôme TRONCHON, maire,

PRESENTS : PARIS A. MORAND F. BAARSCH C. de PROYART A. ZANNI F. PLEYNET J.P. CHANTELOT C. BILLARD G. MOUTHON S. CONSTANTIN V. DE GELDER M. VIRGILI J. RODRIGUES LAURO D. RENAULT A. BALBO A. VEYRAT V.

EXCUSÉS : LAFFONT V. « pouvoir à TRONCHON J. » GAZARYAN E. « pouvoir à PARIS A. » GEROUDETA. « pouvoir à PLEYNET J.P. » CHANTELOT L. RACINE FREIXENET M. GUY E. « pouvoir à VEYRAT V. »

Est élu secrétaire de la séance : RENAULT A.

Monsieur le maire présente le rapport annuel 2025 sur le transport public de personnes transmis par Thonon Agglomération, et ouvre le débat.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil communautaire de Thonon agglomération n°CC2026.00339 en date du 15 septembre 2026 adoptant le rapport ;

Vu le rapport annuel 2025 relatif au fonctionnement du réseau de transport collectif de voyageurs de Thonon Agglomération ;
Considérant que le maire doit présenter au conseil municipal le rapport annuel sur le fonctionnement du réseau de transport collectif de voyageurs de Thonon agglomération ;

entendu l'exposé de Monsieur le maire et après avoir délibéré, à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 074-217400704-20261013-D2026_88-DE

PREND ACTE du rapport annuel 2025 sur le fonctionnement du réseau de transport collectif de voyageurs transmis par la communauté d'agglomération « Thonon agglomération ».

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire
Antoine RENAULT

Le maire
Jérôme TRONCHON

MAIRIE DE CHENS-SUR-LEMAN
74 (Haute-Savoie)